

---

---

**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS :  
AXA VALEURS EX EUROLANDE  
OPC DE DROIT FRANÇAIS**

---

---

Paris – La Défense, le 24 décembre 2021.

***Madame, Monsieur, Chers Clients,***

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts de l'Organisme de Placement Collectif : AXA VALEURS EX EUROLANDE

(Ci-après l' « OPC »).

Nous vous informons qu'à compter du 29 décembre 2021 (date de prise d'effet), le prospectus de votre OPC sera amendé pour illustrer :

- la réécriture du texte sur l'intégration des risques de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement figurant dans le profil de risques de votre OPC,
- la revue de la description des différentes politiques d'exclusion afin de s'adapter aux récentes évolutions et renforcement des politiques d'exclusion sectorielles d'Axa Investment Manager Paris,
- la revue de la description de la notation ESG,
- la suppression de toute référence à une méthodologie de notation « interne/propriétaire » AXA Investment Managers Paris,
- la mise à jour des règles d'évaluation des actifs mentionnées dans le prospectus,
- la mise à jour de l'adresse du gestionnaire comptable et du middle – office State Street Bank International GMBH Paris Branch,
- la suppression des sous-délégations entre AXA IM UK LTD et AXA ROSENBERG IM LLC /AXA IM ASIA LTD,
- le remplacement de l'expertise Rosenberg par l'expertise AXA IM Equity QI,
- les informations de transparence précontractuelle exigées par le règlement européen 2020/852 sur la Taxonomie,
- la mise en conformité avec règlement européen 2019/2088 relatif aux informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ces changements ne modifient pas le profil rendement/risque de votre OPC. Ils ne constituent pas une mutation et ne requièrent pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire (« DICIs », prospectus et règlement/statuts) sera disponible sur simple demande auprès de :

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**

Tour Majunga – La Défense 9 –  
6 place de la Pyramide  
92908 PARIS – La Défense Cedex

et sera publiée sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr) dès le 29 décembre prochain.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**